

Organisation du Réseau GPP – « Groupe de Pratiques Professionnelles »

Instruction du 17 septembre 2026 relative à l'organisation du réseau GPP

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Régis ASTRUC

Mél : ce.iprevs@ac-creteil.fr

Texte adressé aux chefs d'établissement des établissements publics de l'Académie de Créteil

Annexes :

- *Calendrier des réunions GPP n°1*
 - *Modèle d'ordre de mission ponctuel*
-

Dans la continuité de la dynamique engagée depuis plusieurs années, l'organisation du réseau GPP « Groupe de Pratiques Professionnelles » à destination des conseillers principaux d'éducation titulaires, stagiaires et contractuels est reconduite sous la responsabilité des IA-IPR Établissements et vie scolaire.

La configuration du réseau GPP regroupe certains districts :

- | | | |
|----------|-----------|-----------|
| - 93 1 | - 94 1-2 | - 77 1-2 |
| - 93 2 | - 94 3-5 | - 77 3-6 |
| - 93 3-5 | - 94 4-10 | - 77 4-10 |
| - 93 4 | - 94 6-7 | - 77 5-7 |
| - 93 6 | - 94 8-9 | - 77 8-12 |
| - 93 7-8 | | - 77 9-11 |

Inscrits au programme académique de formation, ces groupes de travail constituent des lieux de réflexion et d'échanges professionnels qui favorisent l'entrée dans le métier et contribuent à l'amélioration des pratiques. Cinq temps de formation sont prévus chaque année.

Le premier regroupement est ouvert selon l'agenda différencié (voir annexe 1) des IA-IPR Établissements et vie scolaire du secteur qui présentent les grandes orientations nationales et académiques. Ce regroupement constitue la première des cinq réunions des groupes de pratiques professionnelles.

Les temps suivants sont mis en œuvre par les animateurs aux périodes arrêtées au niveau académique :

- R1 : en lien avec l'IA IPR EVS
- R2 : semaine du 30 novembre 2026
- R3 : semaine du 1^{er} février 2027
- R4 : semaine du 15 mars 2027
- R5 : semaine du 10 mai 2027

Pour les réunions 2, 3, 4, et 5 des ordres de mission seront édités par l'EAFC et transmis aux établissements.

Pour la réunion 1 en présence de l'IA IPR EVS, vous trouverez, en annexe 2, un modèle d'ordre de mission que nous vous remercions de bien vouloir remplir pour assurer la participation des conseillers principaux d'éducation à cette première réunion.

Les GPP sont une spécificité de l'académie de Créteil. Nous vous remercions d'en faciliter et d'en encourager la fréquentation.

Le coordonnateur des IA-IPR Établissements et Vie scolaire

Régis ASTRUC